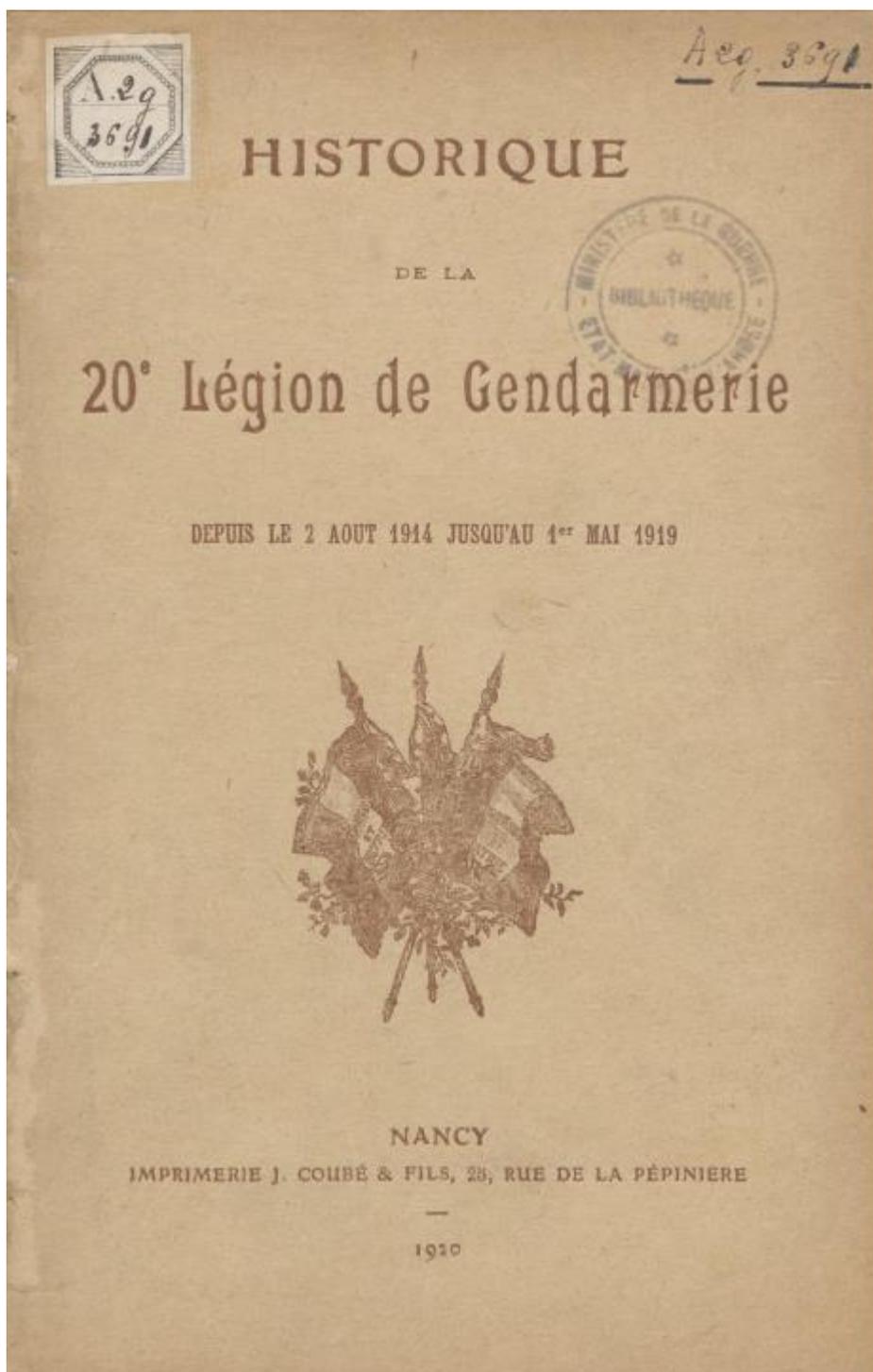


HISTORIQUE DE LA 20^e
LEGION DE GENDARMERIE :
DEPUIS LE 2 AOUT 1914
JUSQU'AU 1^{er} MAI 1919

NANCY
Imprimerie J. COUBÉ & Fils, 25 rue de la Pépinière
1920

Historique de la 20^e Légion de gendarmerie depuis le 2 août 1914 jusqu'au 1^{er} mai 1919. Imprimerie J. Coubé et fils. Nancy. 1920. Source : <http://gallica.bnf.fr>. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : Carole FUMEY, 2015



HISTORIQUE DE LA 20^e LEGION DE GENDARMERIE Depuis le 2 Août 1914 jusqu'au 1^{er} Mai 1919

Les actes de courage accomplis par des militaires de la 20^e Légion, depuis la mobilisation jusqu'au 1^{er} mai 1919, peuvent se classer en deux séries :

- A) Ceux qui se rapportent aux opérations de guerre.
- B) Ceux qui relèvent du service ordinaire.

Dans les deux cas, l'esprit de dévouement et de sacrifice des gendarmes s'est manifesté sans compter et nombreux sont les faits à l'honneur de la 20^e Légion.

A) – FAITS SE RAPPORTANT AUX OPERATIONS DE GUERRE

Parmi les militaires de la Légion, qui étaient présents au moment de la mobilisation, certains rejoignirent prévôtés, mais la plus grande partie resta sur place, apportant tout le concours possible aux opérations de la mobilisation ; et il faut reconnaître que, si ces opérations se déroulèrent avec la précision que l'on sait, le mérite en revient, pour une part assez grande, au rôle de la gendarmerie.

Plus tard, le ministre demanda, dans la Gendarmerie, des cadres pour les unités engagées ; et des volontaires se présentèrent en assez grand nombre, mais peu eurent l'honneur de partir.

Les actes de courage et le dévouement des militaires de la Légion doivent être étudiés, dans les trois situations suivantes :

- a) Détachés dans un corps de troupe ;
- b) Aux prévôtés ;
- c) A l'intérieur.

a) MILITAIRES DETACHES DANS UN CORPS DE TROUPE.

Il faut retenir les noms du chef d'escadron BUCHETON, commandant la Compagnie de Meurthe-et-Moselle, du lieutenant GORET, commandant l'arrondissement de *Mirecourt*, et du gendarme MAGINOT, de la brigade de *Soulaines*.

Le commandant BUCHETON, alors capitaine à la Garde Républicaine, parti comme chef de bataillon à titre temporaire, partit comme chef de bataillon à titre temporaire et fut affecté au 3^e bataillon du 21^e régiment territorial d'infanterie. Il prit possession de son commandement, en pleine bataille, au moment des durs combats de Tout-vent (6 au 14 juin 1915). Placé avec son bataillon, dit la citation de cet officier, dans les tranchées de première ligne, en contact avec les troupes d'attaque, sous un feu très violent d'artillerie, a obtenu de tous une très belle tenue sous le feu, a donné un concours utile et rendu des services importants aux troupes engagées.

Le lieutenant GORET, commandant l'arrondissement de Mirecourt, était en 1914, brigadier à la Garde Républicaine. Parti, sur sa demande, aux armées et affecté au 156^e régiment d'infanterie, il participe à toutes les opérations du 20^e C.A. Nommé successivement adjudant, sous-lieutenant, lieutenant et capitaine à titre temporaire, il a été l'objet de deux citations ; la première à l'ordre du régiment pour avoir, le 9 mai 1915, conduit avec énergie, sous un feu nourri de mitrailleuse, sa section à l'attaque d'un village ; la deuxième comme capitaine : il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 12 juillet 1916, pour s'être vaillamment comporté en plusieurs circonstances de combat (Artois, Champagne, Verdun). M. GORET a été blessé trois fois au cours de ces campagnes.

Le gendarme MAGINOT, de la brigade de Soulaines, obtint deux citations à l'occasion de l'offensive sur l'Aisne et au nord de Reims, en avril 1917. Il faisait alors partie du 363^e régiment d'infanterie, comme sergent. La première citation, ordre du régiment, lui fut accordée pour s'être, le 16 avril, élancé bravement, à la tête de ses hommes, sous un violent tir de mitrailleuses, à l'assaut d'une position ennemie. Il obtint la deuxième (ordre du C.A.) à la suite de faits d'armes accomplis dans la même région, le 4 mars suivant. Son régiment était parti à l'attaque, avec comme objectif, le village de Bermericourt, situé au pied du fort de Brimont, près de Reims. Blessé, dès le début de deux éclats de grenade, à la tête, MAGINOT continua néanmoins sa mission, refusant de se laisser évacuer, bien que perdant beaucoup de sang. Le régiment avait été complètement décimé. La position atteinte fut organisée, et MAGINOT placé en avant, en surveillance dans son entonnoir. A la suite d'une contre-attaque allemande, son poste fut presque encerclé, mais il put néanmoins ramener ce qui en restait dans un abri, où s'étaient déjà réfugiés les débris de sa compagnie. La résistance s'épuisant de plus en plus et, vers 6 heures du soir, n'ayant plus de munitions, tout le groupe fut fait prisonnier. Mais dans la nuit, alors que les officiers allemands se disposaient à évacuer leurs prises sur l'arrière, MAGINOT, un autre sous-officier et deux blessés prirent la résolution de s'enfuir. En s'échappant, ils furent salués d'ailleurs par une rafale de mitrailleuse qui, dans la nuit, n'atteignit heureusement personne. Ils purent, avec beaucoup de peine, rejoindre les tranchées françaises.

Trois autres militaires de la Légion passent dans l'infanterie, comme instructeurs, en décembre 1914, par application de la D.M. 6246 3/2, du 1^{er} novembre 1914. Leur sort est le suivant :

Le brigadier PETIT, de la brigade à pied de Nogent-sur-Seine, adjudant au 26^e R.I., disparaît à Hautmont (Meuse), le 7 avril 1916.

Le gendarme DURAND, de la brigade à pied de Moncel-sur-Seille, passé au 4^e bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique, en Tunisie, y est nommé adjudant-chef, le 14 mars 1918. Au début de 1919, il est maintenu, sur sa demande, dans l'arme de l'infanterie.

Le brigadier LARRIERE, de la brigade à pied de Romilly-sur-Seine, passé au 69^e R.I., est fait prisonnier le 2 avril 1916, devant Verdun, alors qu'il venait d'être nommé sous-lieutenant au 269^e R.I. Par décret du 8 octobre 1919, cet officier, rentré de captivité et réintégré, comme aspirant dans la gendarmerie, est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour chevalier, avec le motif ci-après :

«Vaillant et énergique chef de section. S'est particulièrement distingué au cours des terribles attaques allemandes soutenues par son régiment dans la région du fort de Douaumont, bois de la Caillette, du 20 mars au 2 avril 1916. Le 2 avril, enseveli avec sa compagnie dans une position avancée soumise depuis le matin aux plus violents bombardements, a été très grièvement blessé par un éclat d'obus. Insensible à ses souffrances, s'est maintenu auprès de ses hommes, soutenant leur moral et poussant leur résistance jusqu'à l'épuisement des munitions des quelques hommes valides survivants.»

Par décret du 7 janvier 1920, il est promu sous-lieutenant, adjoint au trésorier, à la 13^e Légion.

B) PREVOTES

2^e Division de Cavalerie

Pendant la bataille du Grand-Couronné de Nancy, en septembre 1914, la 2^e division de cavalerie se trouvait dans la région Est de Nancy (environs de Courbesseaux). Une patrouille de la prévôté, composé du brigadier ANDRE (de la brigade de *Gerbéviller*), des gendarmes DEVELLE (d'Haroué) et FOURTIER (de Saint-Nicolas), aperçut sur la côte nord-est du dit village, un individu qui détroussait les cadavres. Bien que le terrain fut dangereux et que des officiers leur eussent déconseillé de se rendre sur la crête, ils n'hésitèrent pas à franchir la distance et à procéder à l'arrestation du pillard. Au cours de leur mission, deux obus éclatèrent à peu de distance d'eux.

Pour ce fait, chacun de ces militaires obtint une citation à l'ordre de la 2^e division de cavalerie.

Un peu plus tard, la 2^e division de cavalerie est en *Woèvre*, les gendarmes BOURLETTE et RIVIERS (tous deux de la brigade de Charmes) se trouvent à Broussey, près de l'Etat-Major, et assurent l'ordre à l'entrée de ce village. Malgré un bombardement par obus de gros calibre, ils remplirent leur mission avec sang-froid, et purent même, à un moment donné, se rendre maîtres de plusieurs chevaux échappés d'un peloton de cavalerie, combattant à pied.

Ces gendarmes furent cités à l'ordre de la division.

Le 30 septembre, la prévôté est toujours dans la même région. Le Maréchal des logis HENRIOT (de la brigade d'*Essoyes*) reçoit l'ordre de rechercher et d'arrêter plusieurs militaires d'une batterie d'artillerie qui, pris sous un bombardement, ont abandonné leur poste. Accompagné du gendarme FOURTIER, qui se présente de bonne volonté, il dut parcourir tout le terrain battu, mais put néanmoins accomplir sa mission. Le maréchal des logis et le gendarme furent cités à l'ordre de la 2^e division de cavalerie.

Le 26 avril 1918, vers 10 heures, le chef de brigade MAITRE (des brigades de Bar-sur-Aube), procédant, sous un violent bombardement, à la recherche du bétail, abandonné dans les fermes en avant du Mont-Kemmel (Belgique), voit un obus de gros calibre tomber et mettre le feu à une maison où se trouvaient réfugiés une vingtaine de chasseurs du deuxième groupe cycliste. Plusieurs de ces malheureux, blessés et pris sous les décombres, appelaient à l'aide ; n'écouter que son courage, malgré la violence du bombardement et les obus qui tombaient sur la maison, il essaye à plusieurs reprises d'y pénétrer, pour porter secours aux victimes.

Le chef de brigade MAITRE fut cité à l'ordre du Q. G. de la division, le 27 mai 1918, pour cet acte de courage et dévouement.

Le 26 avril 1918, vers 14 heures, le gendarme LIVERTOUX (de la brigade de *Charmes*), est de service pour la circulation sur la route d'*Opdewaersvelde* (Nord). Voyant les obus tomber sur la route et voulant se rendre compte des dégâts causés pour pouvoir renseigner et prévenir les nombreux convois de munitions destinés à passer à cet endroit, il y reste jusqu'à ce qu'il ait constaté que la route est coupée et qu'aucune voiture ne plus passer. Alors, seulement, il songe à se mettre à l'abri après en avoir rendu compte à ses chefs.

Le gendarme LIVERTOUX fut cité à l'ordre du Q. G. de la division, le 27 mai 1918, pour cet acte de courage et sang-froid.

15^e Division d'Infanterie

La prévôté de cette division a été formée presque entièrement d'éléments de la 20^e Légion. Des citations nombreuses ont été accordées.

Pendant les opérations de Verdun, le brigadier ROUYER (de la brigade de *Poissons*), commande, dans un carrefour très exposé, un poste important. Avec le plus grand calme, il règle, sous le bombardement, du 20 mai au 13 juin, la circulation militaire et obtient une citation à l'ordre de la division.

Le brigadier BOLLON (de la brigade d'*Estissac*), assure également, sur sa demande, à *Verdun*, du 21 juillet au 16 août, un service de circulation en un endroit dangereux. L'année suivante, pendant l'offensive du 16 avril, devant *Reims*, il occupe, toujours sur sa demande, des postes de surveillance très exposés. Il est cité à l'ordre de la division le 11 juin 1917.

Pendant les mêmes opérations devant *Reims*, le gendarme AVIZOU (de la brigade de *Mailly-le-Camp*) occupe, pendant quatre mois consécutifs, un poste avancé soumis à un bombardement continu. Blessé légèrement, le 14 avril 1917, à son poste, il est cité à l'ordre de la division le 11 juin 1917.

Le 6 juillet 1917, vers minuit, alors que la prévôté, relevée du secteur de *Reims*, se disposait à embarquer à Epernay, un raid d'avions ennemis vint sur la ville. Une bombe, tombant sur le train, y mit le feu. Le brigadier MARC (de la brigade de *Coussegrey*), gardien-chef, s'employait courageusement à prendre les mesures de protection pour les détenus, lorsqu'une autre bombe vint éclater à quelques mètres, blessant deux gendarmes et tuant le brigadier lui-même. Aucun des prisonniers, qu'il avait fait coucher, ne fut atteint. Une citation à l'ordre de la division fut accordée à sa mémoire. Le gendarme BONNEAUX (de la brigade de *Wassy*), l'un des blessés, fut également cité.

Le 30 août 1917, la division avait l'ordre d'enlever le monument d'*Hurtebise*. Pendant l'attaque, les gendarmes GILLES et BOUCHER (le premier, d'*Estissac*, le second, d'*Andelot*), assurèrent remarquablement, sous un bombardement très dur, leur service de surveillance en arrière des lignes. Tous deux furent cités à l'ordre de la division.

Le 17 avril 1918, les gendarmes BANON (de la brigade de *Mirecourt*), et MOUILLERON (de la brigade de *Mussy*), sont également cités, pour des motifs analogues : «Belle conduite à *Verdun, Reims et Hurtebise*».

Le gendarme MONIE (de la brigade de *Clefimont*), était chargé de perquisition et de réquisition en vue d'une récupération ultérieure des approvisionnements et objets de toute nature laissés par les habitants évacués des villages de *Coeuvres, Lavertine et Cultry* (Aisne). Le 12 juin 1918, se trouvant à *Coeuvres*, à 800 mètres des lignes, au moment de l'attaque allemande, malgré un bombardement intense, il ne quitte son poste qu'après avoir rempli sa mission, bien que le village fût submergé par une nappe de gaz (hypérite).

Le gendarme MONIE fut cité à l'ordre du Q. G. de la division, le 12 juin 1918, pour son zèle et son dévouement.

73^e Division d'Infanterie

Il y a lieu de citer le dévouement de plusieurs gendarmes de la Légion :

Le brigadier DROUIN (*de Juzennecourt*), les gendarmes SANS (*de Méry*), RABETTE (*de Poissons*), BOURGEOIS (*de Nancy*), RAULT (*d'Evry*), MOULIN (*de Montiérender*), au cours de l'incendie et des opérations de déblaiement du Tunnel de *Tavannes*, près de Verdun, qui sauta, en octobre 1916, on ne sait pour quelles causes. Cinq autres militaires de la Légion, qui formaient un poste de police sous ce tunnel, avaient été carbonisés.

161^e Division d'Infanterie

Le brigadier KLEIN (de la brigade de *Liverdun*), ayant dirigé pendant vingt jours, en août 1917, un poste constamment bombardé, pendant que les troupes de sa division participaient aux opérations du Chemin des Dames, dans la région au sud d'Ailles, obtint pour son entrain, son dévouement et son sang-froid, une citation à l'ordre de la division.

47^e Division d'Infanterie

Pour un motif analogue, le gendarme MICHEL (de la brigade de *Neuves-Maisons*), est cité à l'ordre de l'état-major de sa division.

Enfin, trois officiers prévôtiaux de la Légion ont obtenu, à des époques diverses, des citations très élogieuses :

Le Capitaine TAVERNIER (commandant l'arrondissement de *Lunéville*), adjoint au Commandant du Q.G. du 20^e C.A., est cité à l'ordre du C.A., le 16 avril 1916, pour le dévouement avec lequel il a rempli, pendant quinze mois, des missions importantes ; malade, il resta cependant à son poste et ne fut évacué que par ordre.

Le Lieutenant CHENEVARD (commandant la section *d'Andelot*), prévôt de la 76^e division d'infanterie, est cité, le 8 juillet 1917, à l'ordre de la prévôté de l'Armée d'Orient, pour avoir fait preuve de sang-froid et de résolution dans l'évacuation de la population civile d'un village situé entre les lignes françaises et autrichiennes.

Le Lieutenant VALTIER (commandant l'arrondissement de *Nogent-sur-Seine*), est cité, le 23 avril 1918, à l'ordre de l'état-major de la 6^e Armée, pour l'énergie dont il fit preuve en Artois, Belgique, Yser, Verdun, la Somme et, en dernier lieu, sous le bombardement, dans la ville de Soissons.

C) – TERRITOIRE

Dès les premiers jours de la guerre, les brigades frontières ont pris part aux opérations et ont fait preuve souvent de la meilleure initiative. Quelques-unes se sont vaillamment comportées.

Dès le début, les incursions de cavalerie allemande tombèrent sur nos postes de gendarmerie, qui durent se replier (*Xures, Arracourt, Moncel, Nomeny, Bernécourt*). Les brigades restèrent en observation dans les champs. C'est ainsi qu'avant que la guerre fut déclarée, le 1^{er} août, un parti de uhlands traversait Nomeny, entourait la gendarmerie et capturait toute la brigade. Le chef de brigade seul parvint à s'enfuir, en sautant le mur du jardin de la caserne.

Quelques jours plus tard, la brigade de *Xures* accomplit deux faits d'armes qui valurent à tout son personnel des citations à l'ordre de l'armée.

Au-delà de la frontière, près de *Xures*, se trouvait un refuge d'espions, le château de Martincourt. Le propriétaire était un officier prussien ; tous ses domestiques faisaient, comme lui, de l'espionnage. Ils étaient même armés et, par leurs tirs, gênaient l'action de notre cavalerie. La décision fut prise de mettre le feu à ce repaire. L'exécution en fut confiée au personnel de la brigade, dirigé par un officier d'Etat-Major. Un détachement d'infanterie participait également à l'opération. Le 10 août, à 20 heures, les gendarmes arrivaient sur place, enfonçaient les portes et allumaient l'incendie. L'ennemi, apercevant les flammes, ne manqua pas de tirer ; mais la mission fut néanmoins remplie, et vers 22 heures tout le monde se repliait. Dans cette retraite, les gendarmes eurent encore l'occasion de porter secours à un blessé français abandonné et de le ramener dans nos lignes.

Deux jours après, la même brigade, accompagnant un peloton de cavalerie, recevait l'ordre de se porter dans le village de *Moncourt*, en territoire annexé, et d'y procéder à l'arrestation d'un ex-instituteur, espion à la solde des Allemands, dont la haine de la France était notoire et dont l'action gênait particulièrement nos reconnaissances. Une partie du village de *Moncourt* était occupée par l'ennemi. L'entrée était barricadée. Malgré ces obstacles, les gendarmes pénétrèrent dans la localité, cueillirent l'espion dans son lit, font quelques perquisitions et ramènent leur prisonnier en France.

Les Allemands constatant l'activité de nos gendarmes, cherchèrent à s'emparer de ceux-ci ; mais, entre-temps, le personnel s'était replié, par ordre, sur Lunéville. Les ennemis durent se contenter de détruire la caserne de *Xures* avec le mobilier qu'elle contenait.

Les braves gens qui prirent part si courageusement à ces petites opérations, sont le brigadier DAUPHIN, les gendarmes BOURGOIN, ANCIAN et DEMOULIN.

Le 8 septembre 1914, pendant la bataille du *Grand-Couronné* de Nancy, le brigadier HUMBLLOT et le gendarme WEBER, de la brigade de *Pompey*, apprirent que, par suite de l'avance ennemie, des obus tombaient sur Millery et Autreville, villages situés sur la Moselle, au sud de *Pont-à-Mousson*.

Bien que ces communes fussent en dehors de leur circonscription, ils s'y rendirent, pensant que l'on pouvait avoir besoin d'eux. Là, ils se mirent à la disposition du Commandant des troupes qui cherchait à mettre de l'ordre dans un convoi d'habitants fuyant l'ennemi. Puis, avec crânerie, ils offrirent spontanément

Historique de la 20^e Légion de gendarmerie depuis le 2 août 1914 jusqu'au 1^{er} mai 1919. Imprimerie J. Coubé et fils. Nancy. 1920. Source : <http://gallica.bnf.fr>. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : Carole FUMEY, 2015

à cet officier de se mettre à la recherche d'une section située en première ligne, dont on n'avait plus de nouvelles. Ils furent assez heureux pour remplir leur mission et ramener la troupe en question.

HUMBLOT et WEBER ont été cités à l'ordre de la division.

Pendant la bataille de la Marne, les brigades suivantes de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube : *Mailly-le-Camp*, *Mailly-Village*, *Plancy*, sous la direction personnelle du Commandant d'arrondissement, le Lieutenant NOEL, assurèrent l'ordre en arrière des troupes, puis, après la bataille, prirent seules la direction du service d'assainissement du champ de bataille. Elles fournirent un effort considérable, digne d'éloges. En outre, le brigadier WEISBECKER, de *Mailly*, accomplit dans des conditions très difficiles, sur un terrain battu et presque au contact de l'ennemi, une mission délicate de liaison avec des batteries d'artillerie. Il fut cité à l'ordre de la Légion.

Les opérations connues sous le nom de bataille de la Marne s'étant arrêtées, le front se stabilisa. Les brigades de Meurthe-et-Moselle, situées près de la première ligne, eurent alors couramment à subir le bombardement de l'ennemi soit par pièces à longue portée, soit par avions.

Sans jamais faillir à leur tâche, les brigades de *Bernécourt* (repliée à Manonville), de *Nomeny* (repliée à Jeandelincourt), de *Moncel-sur-Seille* (repliée à Champenoux), de *Arracourt* (repliée à Serres) restèrent au milieu des avant-postes, subissant toutes les vicissitudes du front. Celles situées un plus en arrière : *Toul*, *Pompey*, *Fronard*, *Nancy*, *Jarville*, *Saint-Nicolas*, *Neuves Maisons*, *Dombasle*, *Blainville*, *Lunéville* connurent, surtout depuis janvier 1916, des bombardements intenses, en particulier *Nancy*, *Neuves-Maisons*, *Fronard*, *Pompey* et *Dombasle*, centres métallurgiques ou industriels très importants, dont les Allemands avaient intérêt à annihiler la production.

Il faut citer, parmi les nombreux actes de courage qui furent accomplis, ceux du maréchal des logis THABOURIN et du gendarme CHAMBRAS, de la brigade de *Bernécourt*, qui le 25 octobre 1914, à Mandres-aux-Quatre-Tours, constatant qu'un incendie menaçait de détruire la mairie de ce village évacué, s'employèrent, sous les obus, à éteindre le feu et purent ainsi sauver les archives.

Six mois plus tard, en juin 1915, ce même gendarme CHAMBRAS, de la brigade de *Bernécourt*, pendant un bombardement de sa résidence, n'hésite pas à se porter au secours de blessés étendus dans la rue et tombe, frappé à mort, en accomplissant cet acte de dévouement.

Dans la nuit du 22 au 23 Juillet 1917, les avions allemands bombardent violemment la gare de *Varangéville-Saint-Nicolas*. Dès le début, une bombe incendiaire, ayant atteint le parc du génie, y met le feu. Le maréchal des logis BARRAUD et le gendarme SIRVAUT, de la brigade de *Saint-Nicolas*, aperçoivent le sinistre, à son origine, et, spontanément, se portent sur les lieux, bien que le bombardement continuât. Ils prêtèrent secours pour éteindre l'incendie, puis se mirent à la recherche des nombreux blessés. Il y eut, ce soir-là, quarante-trois victimes. Le maréchal des logis BARRAUD et le gendarme SIRVAUT, en témoignage de leur dévouement, reçurent les félicitations écrites du général commandant la 8^e armée.

Nancy, depuis l'ouverture des hostilités jusqu'au 7 mai 1918, a subi plus de cinquante bombardements, soit par pièces de 380, soit par avions. Les gendarmes eurent toujours à cœur d'être les premiers là où on avait besoin de leur secours. Un des plus violents fut celui du 16 octobre 1917 : il y eut cent vingt victimes ; toute la ville reçut des projectiles en abondance. Dès les premiers moments, on apprit que de nombreux blessés se trouvaient à la gare. Le commandant BUCHETON, commandant la compagnie de Meurthe-et-Moselle, le Lieutenant MOURROT, commandant l'arrondissement, et les quelques gendarmes disponibles s'y rendirent. Sous le bombardement, tous s'employèrent à faire évacuer la station encombrée de permissionnaires et à porter secours aux nombreux blessés. Des citations diverses les récompensèrent. Le

Historique de la 20^e Légion de gendarmerie depuis le 2 août 1914 jusqu'au 1^{er} mai 1919. Imprimerie J. Coubé et fils. Nancy. 1920. Source : <http://gallica.bnf.fr>. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : Carole FUMEY, 2015

Commandant BUCHETON fut cité à l'ordre de la division, le Lieutenant MOUROT à l'ordre de l'armée. Le brigadier VILTARD, les gendarmes ROUSSELLE et ESPINASSOUS furent également cités à l'ordre de l'armée. Le gendarme PRETAT obtint une citation à l'ordre du corps d'armée. Le maréchal des logis CHANOT, déjà contusionné dans un précédent bombardement par un obus de 380, le gendarme DIDIER eurent une citation à l'ordre de la division ; le maréchal des logis chef BERNARDIN, à l'ordre du régiment. Enfin, le gendarme PANZANI, le gendarme AUBERT (du poste de Blainville et de passage à *Nancy*), le brigadier HUMBLLOT, que nous avons déjà vu au début de la campagne se distinguer près de Millery, obtenaient, pour des faits moindres, une citation à l'ordre de la Légion.

Quatre mois plus tard, à *Nancy*, dans des circonstances analogues, les gendarmes TOURNEMEULE et LAMAIRIE obtenaient une citation à l'ordre de la brigade.

Enfin, à *Neuves-Maisons*, centre métallurgique de première importance, sur lequel les Allemands s'acharnaient sans grands résultats, le gendarme ALLIOT se distingua, un soir de bombardement, le 28 décembre 1917, en se portant, bien que malade et exempt de service, sur le lieu d'un incendie allumé par une bombe ennemie et en participant aux premiers secours.

B) – ACTES DE COURAGE ET DE DEVOUEMENT RELEVANT DU SERVICE ORDINAIRE DES BRIGADES.

Comme les précédents, ce sont des actes isolés, avec encore moins de lien entre eux. Les voici successivement dans l'ordre chronologique :

Le 1^{er} mai 1915, à *Plancy* (Aube), sur le bord du canal de dérivation de l'Aube, une fillette de quelques mois, en remuant dans sa voiturette, met celle-ci en mouvement vers le canal profond, en cet endroit, de 2m.50. La voiture y tombe et part à la dérive avec le bébé. Peu à peu l'eau monte, menaçant l'enfant ; la mère assiste impuissante, elle pénètre dans l'eau, mais ne peut que rester sur le bord. A ses cris arrive le gendarme ITIER, de la brigade du lieu, il se précipite tout habillé, à la nage, et est assez heureux pour ramener le bébé sain et sauf. Une lettre de félicitations lui fut décernée.

Le 17 juin 1916, le gendarme MAIMBOURG (de la brigade *d'Eguilly*), se trouvant en permission à Raon-l'Étape, prête main-forte, à des militaires de la brigade, dans l'arrestation d'un militaire ivre armé d'un couteau et en menaçant ceux qui voulaient l'approcher. MAIMBOURG fut d'ailleurs blessé d'un coup de couteau à la main gauche. Une citation à l'ordre de la Légion fut sa récompense.

Dans la nuit du 8 au 9 octobre 1916, une bagarre particulièrement grave éclata, à *Neuves-Maisons*, entre une soixantaine de civils et de militaires d'une ambulance ; les infirmiers, attaqués à coups de bâton et de grosses pierres, se défendirent avec leurs sabres. Il y eut un civil tué, neuf militaires et de nombreux civils blessés. Le maréchal des logis HERMENT, de la brigade de l'endroit, accompagné des gendarmes LETTERON et ALLIOT, accourut, et tous trois se jetèrent, malgré le danger, au milieu de ces énergumènes, pour tenter

de les séparer. HERMENT fut aussitôt assommé et jeté à terre. LETTERON put heureusement le dégager et, avec ALLIOT, disperser la bagarre. Le maréchal des logis, ramené chez lui sans connaissance, était grièvement blessé à la tête ; il resta sourd pendant un certain temps. LETTERON, après sa courageuse intervention pour sauver son chef, put arrêter seul trois individus. HERMENT, sous-officier de première valeur, devenu depuis officier, eut la médaille militaire, LETTERON fut cité à l'ordre de la Légion.

Le 4 novembre 1916, à Saint-Dizier, deux soldats ivres prenaient à parti, sans motif, un homme et une femme qu'ils venaient de rencontrer dans la rue. Une lutte s'engageait entre le civil et un des militaires. Le gendarme PIERRE, de Saint-Dizier, voyant l'attroupement, s'approcha et se saisit du militaire qui se jeta sur lui. Son camarade intervint également et tenta de faire lâcher prise au gendarme. Bien qu'il fut en état d'infériorité et fut frappé très violemment, PIERRE ne lâcha pas prise. Deux gendarmes étant accourus de la caserne, les deux arrestations furent maintenues avec beaucoup de difficultés cependant. Les quatre militaires qui prirent part à cette arrestation difficile furent cités à l'ordre de la Légion (gendarme PIERRE, LAPERRIER, COLMARD et SARPENTIER).

Le 3 décembre 1916, dans la nuit, des artilleurs en état d'ivresse faisaient du tapage sur la place de *Villenauxe* (Aube) et troublaient la tranquillité des habitants. Le maréchal des logis BASTIEN et le gendarme GUILLEMOT, en patrouille dans leur résidence, se dirigèrent vers le groupe, mais ne trouvèrent plus que deux militaires. L'un de ceux-ci se jeta aussitôt sur le maréchal des logis et le frappa brutalement de coups de poing à la figure, le sang jaillit. Le gendarme GUILLEMOT, étant intervenu, fut à son tour maltraité par le deuxième militaire. Une lutte violente s'ensuivit au cours de laquelle les gendarmes furent fortement contusionnés. Ils eurent néanmoins le dessus et sans faire usage de leurs armes. BASTIEN et GUILLEMOT furent cités à l'ordre de la Légion, pour l'énergie et le calme dont ils avaient dû faire preuve.

Le 31 décembre 1916, une bagarre entre militaires ayant éclaté dans un débit de *Troyes*, le brigadier NOEL et le gendarme PICARD, des brigades de *Troyes*, se rendirent sur les lieux. Dans la rue, ils rencontrèrent un caporal à la figure ensanglantée, accompagné d'un soldat, et, présumant qu'ils avaient affaire aux perturbateurs, ils voulurent les ramener au débit. Ceux-ci s'y refusèrent tout d'abord, menaçant les gendarmes de leurs couteaux. Au café en question où ils vinrent néanmoins, les militaires furent reconnus par le tenancier et voulurent alors s'esquiver. Empêchés, ils frappèrent les gendarmes à coups de nerfs de bœuf. Malgré leurs contusions, ceux-ci purent les maintenir jusqu'à l'arrivée des renforts. Pour leur énergie et leur sang-froid, le brigadier NOEL et le gendarme PICARD furent cités à l'ordre de la Légion.

Le 1^{er} mai 1917, le maréchal des logis chef MAZOYER (de la brigade d'*Andelot*), ayant appris qu'un déserteur dangereux, qui terrorisait la contrée, se cachait dans une ferme du village de Morteau (Haute-Marne), s'y rendit et découvrit l'individu ; après un saut d'un grenier et une poursuite de 800 mètres en terrain accidenté, il se jeta résolument après lui dans une rivière. Bien qu'ayant de l'eau jusqu'au cou, il parvint à arrêter le déserteur, qui fut trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt. MAZOYER fut cité à l'ordre de la Légion et obtint, pour cet acte de courage, une médaille d'honneur de bronze.

Le 16 juin 1917, le gendarme CARRE, se rendant à son service de gare à Troyes, apprenait que le chef d'escadron, commandant la compagnie, venait d'être l'objet de violences de la part de deux militaires en état d'ivresse. Il se mit à leur recherche et, rencontrant l'un d'eux, voulut l'arrêter. Mais celui-ci, doué d'une force peu commune, résista violemment, frappa avec brutalité le gendarme et le menaça d'un couteau. Pendant vingt minutes, il soutint seul la lutte et serait pourtant venu à bout de son adversaire, sans l'intervention d'autres militaires qui l'obligèrent à lâcher prise. Gravement contusionné, CARRE, déjà titulaire de la médaille militaire et d'une médaille d'honneur en argent, obtint une médaille d'or et fut cité à l'ordre de la Légion.

Le 4 juillet 1917, à *Arcis-sur-Aube*, le gendarme THEVENOT, des brigades d'*Arcis*, fait preuve de sang-froid et d'énergie en maîtrisant deux chevaux emballés, attelés à une voiture militaire sans conducteur et alors qu'un soldat, qui avait déjà cherché à les arrêter, était passé sous une des roues. Il a été pour ce fait, cité à l'ordre de la Légion.

Le 21 août 1917, des déserteurs ayant été signalés dans un village des environs de *Troyes*, l'Adjudant-Chef BERTHELIN et trois gendarmes (CARRE, LECRIQUE et PICARD), des brigades de *Troyes*, se mettaient à leur recherche. Ils en découvraient bientôt trois dans une propriété. L'arrestation fut extrêmement difficile. LECRIQUE et PICARD, en particulier, ayant découvert les déserteurs les premiers, eurent d'abord à leur faire face tout seuls et durent soutenir une lutte très dure. Le premier eut sa vareuse déchirée et reçut un coup de pied dans l'abdomen ; le second fut assommé à coups de bouteille. Malgré tout, ils ne lâchèrent pas prise et l'arrivée de l'Adjudant BERTHELIN et du gendarme CARRE, qui se jetèrent courageusement sur les déserteurs, dont l'un avait déjà saisi le revolver d'un des gendarmes à terre, permit d'en mettre deux hors d'état de nuire ; le troisième fut pris dans la soirée. Ces quatre militaires furent cités à l'ordre de la Légion.

Le gendarme GREGOIRE (de la brigade de Châtenois), a été cité à l'ordre de la Légion pour avoir été grièvement blessé, le 9 décembre 1917, dans une commune de sa circonscription, au cours d'une bagarre survenue avec des militaires en cantonnement. La tenancière du café venait de se voir dresser procès-verbal pour fermeture tardive et les militaires, furieux de se voir expulsés, avaient pris fait et cause pour elle.

Le 4 juillet 1918, les gendarmes FOURTIER et TORRION (de la brigade de Saint-Nicolas), étaient chargés de notifier à un sieur MASSON, d'Art-sur-Meurthe, un extrait de jugement. MASSON, individu des plus dangereux, terreur du pays, s'était réfugié au premier étage de sa maison, auquel on accédait par un petit escalier très raide et, armé d'un épieu, essayait d'empêcher les gendarmes de l'approcher.

Malgré le danger, le gendarme TORRION se porte en avant et aussitôt reçoit un coup de l'épieu qui lui traverse le bras gauche de part en part.

FOURTIER, le revolver au poing, s'élance sur MASSON pour le maîtriser, il est blessé à la main droite. TORRION, bien que déjà blessé, vient lui prêter main-forte, mais reçoit un nouveau coup dans le testicule gauche. MASSON est néanmoins réduit à l'impuissance.

Ces deux militaires furent cités pour ce fait à l'ordre de la Légion et reçurent la médaille de bronze. (Décret du 26 octobre 1918).

RESUME DE LA CAMPAGNE

La petite 20^e Légion, à l'effectif budgétaire de 17 officiers et 460 gradés et gendarmes, au 1^{er} août 1914, a retardé, dans la limite de ses moyens, l'avance de l'envahisseur. A Nancy et dans les brigades évacuées de ce côté, les gendarmes ont supporté des bombardements intenses, vécu dans les caves ou des abris de fortune et, soutenu le moral de la population civile. Les tableaux ci-dessous font ressortir les morts au champ d'honneur et les citations.

Tels sont les faits à l'honneur des militaires de la 20^e Légion. Ils montrent que l'esprit de dévouement et de sacrifice de nos gendarmes est resté entier et permettent d'assurer que demain, comme hier, on pourra toujours compter sur eux.

HOMMAGE AUX MORTS

Pour la France, sont glorieusement tombés au champs d'honneur, sous les plis du drapeau du 300e, les officiers et hommes de troupes dont les noms suivent :

NOMS	GRADES	Unité combattante Formation prévôtale ou Brigade	CIRCONSTANCES ET DATE DE DECES
TAVERNIER.....	Capitaine	Prévôté du Q.G. du 20e C.A.	Décédé le 30 juin 1916, à Lyon, des suites d'une maladie contractée aux Armées.
CHAMBRAS.....	Gendarme	Brigade repliée de <i>Bernécourt</i> .	Tué par un éclat d'obus, le 27 juin 1915, au cours d'un bombardement.
PETIT.....	Brigadier	26e Rég't d'Infanterie.	Disparu à Haumont (Meuse), le 7 avril 1916 (était adjudant).
VAILLANT.....	Maréchal des Logis	Prévôté de la 73e D.I.	Disparu, le 4 septembre 1916 dans l'incendie du tunnel de <i>Tavannes</i> (Secteur Est de Verdun)
DEPONTAILLER.....	Gendarme	Id.	Mort, le 4 septembre 1916, dans l'incendie du tunnel de <i>Tavannes</i> (Secteur Est de Verdun)
DESGOUTTES.....	Id.	Id.	Id.
VION.....	Id.	Id.	Disparu le 4 septembre 1916, dans l'incendie du tunnel de <i>Tavannes</i> (Secteur Est de Verdun).
MAGRIN.....	Id.	Id.	Id.
MARC.....	Brigadier	Prévôté de la 151e D.I.	Tué par un éclat de bombe, le 6 juillet 1917, au cours d'un bombardement par avions.
BOCHER.....	Gendarme	Prévôté de la 2e Division de Cavalerie.	Décédé, le 21 octobre 1918, des suites d'une maladie contractée en service commandé.

Les principales citations et blessures ont été décrites dans cet opuscule.

Beaucoup d'aussi méritées sont simplement comprises dans le tableau numérique suivant, qui les résume toutes :

GENRE DE CITATIONS OU BLESSURES	OBTENUES COMME			OBSERVATIONS
	OFFICIER	CHEF DE BRIGADE	GENDARME	
A l'ordre de la Légion	1	8	22	
----- du Régiment	1	3	9	
----- de la Brigade	1	«	2	
----- de la Division	2	8	27	
----- du C. A	1	1	4	
----- de l'Armée	3	4	5	
Blessures	«	3	14	
